



Règlement 2013 : Challenge du « pilote du GRAOUILLY »



Le challenge du « **pilote du GRAOUILLY** » comporte plusieurs catégories :

- deux groupes « adultes » (plus de 18ans) : homme et femme
- deux groupes « jeunes » (moins de 18ans) : garçon et fille
- deux catégories : « AVP » et « H » décrites ci-dessous

Nota : Pour que les deux groupes, homme et femme, soient validés, il faut au moins 3 participants par groupe ; dans le cas contraire, il n'y a qu'un seul groupe « mixte ».

Le meilleur pilote de chaque catégorie est élu « pilote du GRAOUILLY ». La période court de septembre de l'année en cours à septembre de l'année suivante, jour de la manifestation. Un trophée est délivré à chaque meilleur pilote et ceux-ci remettent leur titre en jeu chaque année. Si un pilote remporte le titre trois années de suite, il conserve définitivement son trophée. En recevant ce trophée, le pilote concerné s'engage sur l'honneur, en cas d'absence lors de la manifestation suivante, à déclarer forfait et à remettre personnellement son trophée au président avant la manifestation suivante. Les épreuves se veulent être équitables vis-à-vis des pilotes débutants ainsi que de ceux qui sont confirmés voire experts.

Les épreuves ne sont pas autorisées aux modèles types multirotors.

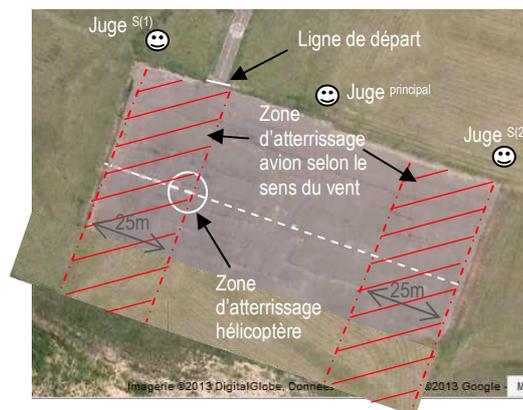
Les catégories et les épreuves :

Catégories « AVP » : AVIONS, PLANEURS ou encore MOTOPLANEURS (tous types d'aéromodèles sont acceptés)

- Le participant place son aéromodèle devant la ligne matérialisée avant l'entrée de la piste (fin de taxiway), moteur tournant. Le pilote se place dans la « zone pilote ». Pour un aéromodèle ne comportant pas de train d'atterrissage, celui-ci est lâché à la main de la « zone pilote ».
- Dès que l'aéromodèle franchi la ligne un chronomètre est déclenché. Pour un aéromodèle sans train d'atterrissage, le chronomètre est déclenché dès que l'aéromodèle est lâché de la main. Pour un planeur remorqué, le chronomètre est déclenché au largage du planeur
- Le pilote dispose de 90 secondes pour effectuer sa mise en place en piste, son décollage, un passage à une dizaine de mètre d'altitude maximale sur toute la longueur de la piste, un second passage idem le premier mais dans le sens opposé et un atterrissage dans une zone définie sur le plan ci-après. Le chronomètre s'arrête lorsque les roues de aéromodèle touche le sol ou encore le ventre de l'aéromodèle s'il n'est pas pourvu de train d'atterrissage (aéromodèle intact).

Catégorie « H » : HELICOPTERES de tous types

- Le participant place son hélicoptère sur le cercle matérialisé sur la piste, moteur tournant
- Dès que l'hélicoptère quitte le sol un chronomètre est déclenché
- Le pilote dispose de 90 secondes pour effectuer son décollage, un passage à une dizaine de mètre d'altitude maximale sur toute la longueur de la piste, un passage idem le premier mais dans le sens opposé et un atterrissage dans le cercle de départ. Le chronomètre s'arrête lorsque les patins, roues de l'hélicoptère touchent le sol et s'immobilise (aéromodèle intact).



Le jugement :

- Chaque passage ($\leq 10m$ d'altitude) est jugé bon ou mauvais et s'il est mauvais, il doit être refait immédiatement et cela dans l'ordre
- **Nota :** Les juges suppléant disposent d'un drapeau qui est levé à la vertical pour « validation » à l'horizontal pour « à refaire »
- Si l'atterrissage est effectué en dehors de la zone (catégorie « AVP ») ou du cercle (catégorie « H ») c'est 30points de pénalité ; pour un hélicoptère on comptera 30points de pénalité supplémentaire par rebond avant immobilisation totale.
- **Nota :** Le juge suppléant, situé le plus près de la zone d'atterrissage, lève son drapeau à la vertical pour « validation » à l'horizontal pour « pénalité »
- Chaque seconde en moins des 90 de référence est pénalisée de 1point
- Chaque seconde en plus des 90 de référence est pénalisée de 2points
- **Nota :** Les 3 juges disposent chacun d'un chronomètre. Le temps décompté est la moyenne des 3 chronomètres.
- Pour les hélicoptères, en plus des pénalités ci-dessus, on mesure la distance de l'axe du rotor principal au centre du cercle et les centimètres mesurés sont autant de points de pénalités.
- **Nota :** chaque juge mesure la distance arrondie au centimètre inférieur. La distance pris en compte est la moyenne des trois mesures.
- Le pilote est disqualifié s'il enfreint les consignes de sécurité (drapeau levé par les deux juges suppléant – décision prise par le juge principal)

L'épreuve démarre à 14h et c'est le pilote qui a le moins de points, dans une catégorie, qui remporte le titre.

En cas d'égalité sur les classements des meilleurs pilotes pouvant prétendre au titre, une épreuve dite « mort subite » est organisée avec les pilotes concernés. Les épreuves sont alors identiques à celles décrites ci-dessus.

Sauf en cas de nombre de pilote trop important, un pilote peut participer aux deux catégories « AVP » et « H » (décision du juge principal avant démarrage des épreuves). Chaque pilote s'engage à respecter scrupuleusement les décisions des juges (Un juge principal et deux juges suppléant).

Bon Challenge !